

**Assemblée Générale statutaire ordinaire de la SFAC
25 janvier 2025, Paris, INHA (salle Perrot)**

Procès verbal

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 18

L'assemblée débute à 14h10.

1. Rapport moral

La présidente sortante, Emmanuelle Rosso, excusée, est représentée par Sandrine Huber, ancienne présidente pour lire le rapport moral de l'année 2024.

« Chères et chers membres de la SFAC,

Il me revient de dresser tout d'abord le bilan de l'année écoulée. Je commencerai par évoquer les conférences, qui sont les principaux temps forts de la vie de la SFAC ; conformément à ce qui avait été annoncé lors de la précédente assemblée générale - et après une phase de transition en 2023 -, les cinq ou six rendez-vous annuels ont fait place en 2024 à deux demi-journées de conférences et une sortie annuelle. La première demi-journée, consacrée à l'actualité de la recherche en archéologie classique, a comporté trois interventions qui nous ont conduits de l'Italie à l'Égypte : celle de Massimiliano Papini et Emanuele Mariotti a permis la première présentation en France des statues et inscriptions découvertes dans un état de conservation exceptionnel dans le sanctuaire et complexe thermal antique de San Casciano dei Bagni. Elle a été suivie d'une conférence de Claudio Gallazzi sur la cité de Tebtynis en Égypte, puis de la présentation, par Chr. Mazet et Lorenzo Fornaciari, des nouvelles recherches de terrain et d'archives menées à Vulci. La seconde rencontre, thématique, organisée en octobre dernier, a été consacrée, dans le sillage des manifestations de l'année olympique, au sport, aux jeux et à leurs cadres monumentaux antiques. Alexandre Farnoux a d'abord présenté ses récents travaux sur le sport grec et l'archéologie du geste, en lien avec l'exposition du Louvre intitulée L'Olympisme, une invention moderne, un héritage antique. Puis Jeanne Capelle et son équipe ont présenté les premiers résultats de recherches menées sur le stade de Labraunda en Carie. Cette nouvelle « formule » semble avoir été appréciée, si l'on en juge par le public nombreux qui a assisté aux séances – près de 40 auditeurs lors de la séance d'octobre.

Les articles issus d'une partie de ces conférences ont été réunis pour former le prochain bulletin de la SFAC ; il comprendra quatre contributions, qui ont été remises à la Revue Archéologique à la fin du mois de novembre et qui seront publiés dans le numéro 1 de 2025. C'est l'occasion pour moi de remercier F. Baratte, mais aussi S. Montel, S. Bourdin, G. Biard et P. Ballet, qui ont réuni et préparé ces textes.

Enfin, pour la sortie annuelle de la SFAC qui s'est tenue le 9 juillet, nous avons pu bénéficier d'une visite de l'exposition consacrée, au Musée du Louvre, aux marbres Torlonia, qui a offert au public, après les éditions romaine et milanaise, un propos et une scénographie entièrement renouvelés autour de sculptures exceptionnelles, longtemps invisibles et récemment restaurées. Nous sommes très reconnaissants à Martin Szewczyk, conservateur au musée du Louvre, commissaire scientifique de l'exposition Torlonia et membre du comité de la SFAC, d'avoir assuré cette visite pour nos membres dans des conditions très privilégiées, un jour de fermeture du musée.

Ce riche programme reflète la traditionnelle amplitude géographique et chronologique des recherches et des domaines de spécialité que la SFAC a à cœur de promouvoir, en lien étroit avec l'actualité des programmes de fouilles et de recherches, mais aussi avec celle des expositions et des publications récentes marquantes dans le domaine.

En 2025, la programmation se fera selon les mêmes principes ; la demi-journée thématique, coordonnée par S. Huber, sera consacrée aux nouvelles recherches sur Delphes ; elle aura lieu le 4 octobre 2025.

Un autre aspect important de la vie de notre société est l'accueil de nouveaux membres ; cette année, trois collègues ont recueilli les parrainages nécessaires et reçu l'approbation des membres du comité : deux jeunes chercheuses membres de l'EFA, Olga Boubounelle et Maguelone Bastide, ainsi que Charles Gates, senior lecturer en archéologie à Bilkent University. Leur candidature sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale dans quelques minutes.

Je tiens enfin à rappeler que la SFAC, c'est vous, et que les cotisations permettent l'invitation des intervenants qui viennent parfois de loin, comme aujourd'hui ; notre trésorière, Stéphanie Wyler, va vous présenter le bilan financier détaillé, mais je voudrais souligner l'importance qu'a eue la mise en place du paiement des cotisations via la plateforme HelloAsso, dont elle a eu l'initiative et dont elle s'est chargée. Ce mode de paiement rencontre un succès certain, puisque plus de la moitié des cotisants l'ont utilisé en 2024 ; le nombre de cotisations, qui avait fortement augmenté en 2023, est resté tout à fait stable en 2024 et on ne peut que s'en réjouir.

Au terme de mon mandat de Présidente de la SFAC, il me reste à adresser un triple remerciement, aux intervenants qui ont accepté de partager leurs découvertes, aux membres du comité et à l'ensemble des membres de la Société, et enfin à formuler le vœu qu'elle puisse continuer à porter des actions permettant de rendre compte de la richesse et de la vitalité de l'archéologie classique ; il ne fait aucun doute que Stéphane Bourdin, professeur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, qui a accepté de porter sa candidature à la Présidence, saura la faire prospérer. »

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

2. Rapport financier

La trésorière, Stéphanie Wyler, présente le bilan financier de l'année 2024.

« En tant que trésorière de la SFAC, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2024, pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

La SFAC présente un **résultat négatif de 756,58 euros** au 31 décembre 2023, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Les **recettes représentent 2595,15 euros** et ont légèrement diminué (moins 10 % environ) par rapport à l'année dernière. En effet, le nombre de cotisations des adhérents reste stable depuis un an (73 en 2023, 74 en 2024), mais il y avait eu davantage de régularisations de cotisations de 2022 comptées dans l'exercice de 2023. Les autres recettes proviennent des intérêts du livret A qui s'élèvent à 485,15 €.

Les **dépenses s'élèvent à 3347,73 euros**, en diminution de 17 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution est due notamment au fait que la SFAC avait subventionné en 2023 la publication des actes de la journée d'étude de la SFAC organisée par Sophie Descamps et Violaine Jeammet, *Pratiques d'ateliers dans la Grèce et l'Égypte anciennes : du coroplathe au bronzier* (Lille, 2023). Les autres dépenses se répartissent, comme les années précédentes,

entre le remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et d'accueil des conférenciers (8 intervenants lors des séances du 20/01/2023 et du 05/10/2023), le reversement au groupe Humensis (anciennement les PUF) des abonnements pour la *Revue Archéologique* récoltés avec les cotisations à la SFAC (les abandonnements au *Bulletin de la SFAC* n'ont pas encore été payés faute d'avoir reçu la facture dans les temps et seront régularisés en 2025), la cotisation annuelle à l'association Antiquité-Avenir, les frais liés au site internet et aux frais bancaires, et les déplacements des membres du comité habitant en région (dans la limite de 2 déplacements par an et par membre).

La trésorerie de la SFAC fait apparaître des réserves accumulées les années précédentes, notamment du fait de l'annulation des déplacements pendant les années du Covid, de 18630,50 euros et nous laisse présager un avenir serein malgré le résultat négatif de l'année.

L'année prochaine, nous prévoyons une légère augmentation des dépenses par rapport à cette année, du fait de la régularisation des abonnements au *Bulletin de la SFAC*. Mais nous comptons aussi relancer plus efficacement les cotisations irrégulières des membres pour en augmenter le nombre et favoriser l'admission de nouveaux membres plus jeunes. Aussi, nous proposons de maintenir la cotisation à son niveau actuel. Nous nous félicitons également du succès des cotisations en ligne permis par le site Helloasso, que beaucoup de membres ont adopté. Les paiements par virement, chèque ou en liquide restent bien sûr possibles. »

SFAC - trésorerie 2023 - 2024						
		2023			2024	
Solde à N-1		31/12/2022		€ 20 386,37	31/12/2023	€ 19 387,08
	Compte courant		€ 1 506,05		€ 1 973,70	
	Livret A		€ 18 628,32		€ 16 656,80	
	Espèces		€ 252,00		€ -	
Recettes N				€ 2 907,33		€ 2 591,15
	cotisations à 20 euros	51	€ 1 020,00		50	€ 1 000,00
	régularisations 2022 (20 €)	4	€ 80,00			
	cotisations + BSFAC à 36 euros	14	€ 504,00		14	€ 504,00
	régularisations 2022 (36 €)	2	€ 72,00			€ -
	cotisations + RA à 86 euros	8	€ 688,00		6	€ 516,00
	régularisations 2022 (86 €)				1	€ 86,00
	Intérêts livret A		€ 543,33			€ 485,15
Dépenses N				€ 4 034,89		€ 3 347,73
	Frais bancaires		€ 145,70		€ 148,40	
	Frais d'assurance		€ 134,35		€ 145,06	
	Cotisation Antiquité-Avenir		€ 60,00		€ 60,00	
	Subvention Humensis		€ 1 500,00		€ -	
	Déplacements conférenciers		€ 1 061,14		€ 2 063,13	
	Déplacements membres du		€ 62,50		€ 472,60	
	Abonnements PUF (BSFAC/RA)		€ 834,00		€ 415,76	
	Nom de domaine		€ 37,20		€ 42,78	
	Maintenance site		€ 200,00		€ -	
Solde au 31/12/N		31/12/2023		€ 19 387,08	31/12/2024	€ 18 630,50
	Compte courant		€ 89,43		€ 1 973,70	
	Livret A		€ 19 171,65		€ 16 656,80	
	Espèces		€ 126,00		€ -	
BILAN			€ (999,29)		€ (756,58)	

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

3. Renouvellement partiel du comité

La secrétaire, Sophie Montel, excusée, est représentée par Stéphanie Wyler pour soumettre au vote le renouvellement partiel du comité.

« Lors de l'assemblée générale de 2021, Sandrine Huber et Jean-Paul Morel avaient été renouvelés dans leur fonction de membre du comité. Sandrine Huber est candidate au renouvellement tandis que Jean-Paul Morel sort du comité. Nous vous proposons de faire entrer Louise Detrez, Département des Monnaies, médailles et antiques à la BNF, membre de la Sfac, dans notre comité. »

Le renouvellement partiel du comité est voté à l'unanimité.

4. Information sur le renouvellement du bureau

Stéphane Bourdin, Professeur à l'université Paris-1, accepte de prendre la présidence de la SFAC, et Hélène Wurmser la vice-présidence. Stéphanie Wyler reste trésorière et Martin Szewczyk accepte de devenir trésorier adjoint. Sophie Montel reste secrétaire et Pascale Ballet devient secrétaire adjointe. Tous les membres du bureau sont déjà membres du comité.

L'assemblée générale se termine à 14h30, suivie par les conférences programmées.